



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100128

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/09/2024 10H05 C:005340 I:05327
V/REF : 958850
V/Email reçu le Vendredi 06/09/2024 à 10H05

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 0430
IMMEUBLE : LE BOTTET -430
3/5/7, RUE DU BOTTET
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2024

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N3B - LOGEMENT SOUS PASS AU 3EME ETAGE - CLEF PASS 2940

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- DEPOSE DES TIRES FOND SUR MUR CUISINE
- REMPLACEMENT ENTREBAILLEUR PORTE PALIERE
- BEQUILLE METALE PORTE PLACARD SEJOUR
- AJUSTAGE PORTE CELLIER 1 ET 2 ET PORTE CUISINE

Donneur d'ordre : M. S. GAGET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 13/09 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT SOUS PASS AU 3EME ETAGE
DEPOSE DES TIRE-FONDS DE LA CUISINE
MISE EN PLACE D'UNE POIGNEE DOUBLE BEQUILLE POUR LE PLACARD DU SALON
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE L'ENTREBAILLEUR PORTE PALIERE

CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

MISE EN JEU DE LA PORTE DU CELLIER 1
TENTATIVE DE MISE EN JEU PORTE CELIER 2 ET CUISINE - NEGATIF
- LES PAUMELLES SONT HORS SERVICE
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES PAUMELLES PORTE CUISINE ET CELIER 2
REPLI DU CHANTIER

LE 30/09 A 09H30 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT SOUS PASS AU 3EME ETAGE
REEMPLACEMENT D'UNE PAUMELLE SUR PORTE CELIER
REEMPLACEMENT D'UNE PAUMELLE SUR PORTE CUISINE
MISE EN JEU DES DEUX PORTES
CONTROLE BONNE OUVERTURE/FERMTURE - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER EMAIL en CC le 30/09/24 à 15H13 stephane.gaget@semcoda.com



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100128

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DT LCOMPTER Email envoyé le 30/09/24 a 15H13 _ Env oi CR/AB
DT LGESTION EMAIL en CC le 15/09/24 a 18H56 stephane.gaget@semcoda.com
DT LGESTION Email envoyé le 15/09/24 a 18H56 _ Env oi CR/AB
PREVOIR LE REMPLACEMENT DES PAUMELLES PORTE SUISINE ET CELIER 2
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	45,50		45,50
1,00	MS00014-FP.entrebailleur	2	20,22		20,22
1,00	MS00015-Rempl.depose tire fond	2	40,45		40,45
1,00	MS00042-FP.Béquille double alu anodisé	2	50,56		50,56
2,00	MS00021-Ajustage porte int./plac./pal.	5	50,57		101,14
2,00	MS00046-Rempl.Paumelles/Fiches pr menuis	5	20,22		40,44
TOTAL H.T.					298,31
T.V.A. a 10,00%					29,83
TOTAL T.T.C.En EURO					328,14

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 958850 du 06/09/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

3 B RUE DU BOTTET

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00430-00001-00001-00036 H / Type 4 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230409001-1

Délai

Date limite exécution : 21/09/2024

Observations

LOGT VACANT

CLEF PASS 2940

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	45,51	45,51	4,55	50,06
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE DEPOSE DES TIRE FOND SUR MUR CUISINE REEMPL ENTREBAILLEUR PORTE PALIERE	1,00	45,45	45,45	4,55	50,00
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm PORTE PLACARD SEJOUR	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière PORTE CELLIER 1 ET 2 PORTE CUISINE	3,00	50,57	151,71	15,17	166,88
Total H.T.					293,24
Total TVA					29,33
Total TTC					322,57

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



Bon de Commande

N° : 958850 du 06/09/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Demande de travaux suivie par GAGET Stéphane Agence 4 le 06/09/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **3 B RUE DU BOTTET 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **06/09/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 958850